



AUTORISATION D'EXPLOITATION D'IMAGE (fixe ou animée)

Je soussigné (e),

Demeurant à

.....

Téléphone :

Représentant légal de l'enfant mineur :

Je n'autorise pas

J'autorise pour la période du 01/09/2025 au 31/08/2026 à titre gratuit, toutes les personnes dûment habilitées par la MJC d'Allinges (photographes, professionnels de la MJC et autres), représentées par son président, Jean-Michel HERPIN, **à me photographeur/filmer et/ou à photographeur mon enfant**et ce, dans tous les lieux où la MJC d'Allinges est susceptible d'intervenir lors de l'encadrement (MJC Allinges, la salle de Mésinges, l'ancienne poste, la salle de l'aérospatiale, les lieux de manifestations etc.) et **à exploiter ces images, sur quel que support que ce soit actuel ou futur et ce, pour la durée de vie des documents** réalisés ou de l'Association.

Les prises de vue ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe de la MJC d'Allinges, pour ses besoins de promotion ou d'information du public sur ses activités (site Internet, plaquette d'information, réseaux sociaux, bulletins communaux).

Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire en tout ou partie les **photographies/films**, soit par la MJC d'Allinges directement, soit par l'intermédiaire de tout tiers ou organismes autorisés par la MJC d'Allinges, par tous modes et procédés techniques connus ou inconnus à ce jour, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique, sur tous supports (pellicules, papiers, vidéos, CD-ROM, CDI, DVD, clé USB....) et en tous formats insérés ou non dans des documents audiovisuels, informatiques, multimédias, sites Web intranet et internet, éditions graphiques sous toutes ses formes etc. dans le secteur non commercial au niveau national et international.

Cette autorisation est valable à compter de la date de sa signature.

Fait àle

Signature :